



QUELLE POLITIQUE PUBLIQUE DE SANTE EN REGION CENTRE ?

Région Centre

Rejetée par de plus en plus de salariés du Secteur de la Santé et de l'Action Sociale, qui luttent et manifestent, soutenus par de nombreux assurés sociaux, la Politique de Santé issue de la Loi HPST (Hôpital, Patient, Territoire) où Loi Bachelot mise en œuvre par les Agences Régionales de Santé, vient d'essuyer un sérieux revers en Région Centre.

A l'issue d'importantes mobilisations à Bourges (18), Vendôme (41), Dreux (28), au Blanc (36) pour les plus marquantes de la dernière période, **le Conseil Régional, à la majorité, vient de rejeter le Plan Stratégique Régional de Santé concocté par l'ARS Centre.**

Alors que des partis politiques de la Droite en passant par le MEDEF, une partie de la Gauche et quasiment l'ensemble des organisations syndicales, exceptée la CGT, se satisfaisaient de l'élaboration du Plan de l'ARS inscrit dans la logique de réduction des dépenses publiques et de marchandisation de la Santé, la mobilisation des salariés et d'une grande partie de la population, a permis d'obtenir le rejet du Plan de l'ARS.

La Loi HPST a ordonné la mise en place des ARS qui ont pris le relais des Agences Régionales Hospitalières et liquidé les DDASS et DRASS.

Les ARS, bras armé du Gouvernement sous l'autorité des Préfets de Région, décident du sort des établissements de soins, des moyens financiers et effectifs salariés, elles poussent au regroupement et à la réduction de la réponse de proximité aux besoins de Santé des Populations.

LA MOBILISATION DES SALARIES ET CITOYENS, LA SEULE ISSUE POUR DEFENDRE L'EGALITE DES HABITANTS FACE A LA MALADIE, AU HANDICAP, A LA PERTE D'AUTONOMIE.

Seule à voter contre et à s'y opposer à la Conférence de l'ARS, au Comité de Prévention des Risques Professionnels, au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (voir l'intervention de la CGT devant le Conseil Régional et le CESER du 26 Janvier 2012, à l'intérieur de ce 4 pages), la CGT n'a cessé d'appeler les salariés à se mobiliser pour des réponses de proximité aux besoins de santé des habitants de la Région. **Rejetant** la folie des choix politiques du gouvernement et de l'Etat conduisant à la destruction des hôpitaux publics de proximité, aux suppressions de lits, fermetures de services (urgences, maternités, chirurgies...), à la mise en concurrence entre les établissements et personnels des Etablissements de soins. **S'opposant** à la logique de destruction du secteur public au profit des cliniques, des maisons de retraite privées et de la médecine libérale, la CGT, ses militants et syndiqués se sont battus depuis 2011 pour faire connaître le point de vue et les propositions de la CGT et aider au développement des mobilisations populaires.



Suite page 4

Parce que la Santé, la Vie n'ont pas de prix, tout ce qui relève de la Protection Sanitaire et Sociale doit pour la CGT comme pour d'autres associations, mutuelles et partis politiques, sortir de la logique marchande qui conduit à l'aggravation des inégalités, aux exclusions au droit de se soigner, se loger...et de vivre dans cette France, cinquième puissance économique mondiale.

Le Secteur de la Santé et du soin dans l'action sociale financé par la Sécurité Sociale, donc comme pour les retraites par la partie socialisée des salaires qui permet de garantir la solidarité entre les générations depuis plus de soixante années et de financer les Etablissements de Santé, de rémunérer les médecins, qu'ils soient généralistes, spécialistes ou para médicaux, est miné par les politiques libérales. L'offensive conduite depuis 1946 par le patronat pour remettre en cause le salaire socialisé au nom de ce qu'il qualifie de coût du travail et de charges aux entreprises, porte au fond la baisse générale des salaires et la privatisation de la Sécu, du système de retraite et de l'hôpital public.



Pour permettre aux banques et assurances de prendre le contrôle de ces masses financières supérieures au budget de l'Etat qui leur échappent ainsi qu'aux grands trusts privés de la santé et de la pharmacie, les tenants du libéralisme ont inventé dans le cadre de l'Union Européenne « la concurrence dans un marché libre et non faussé ». Cette logique conduit à détruire les services publics pour les substituer aux grands monopoles privés qui dictent leur loi au mépris de l'expression des peuples. Le rejet du Plan Stratégique Régional de Santé de l'ARS par la majorité de gauche du Conseil Régional porte à la fois un coup à cette logique et ouvre la voie si les mobilisations s'amplifient à des réponses de financements supplémentaires des moyens matériels et humains, des réouvertures de services, des réponses pour développer les formations.

PARTOUT AMPLIFIONS LES LUTTES POUR DES REPONSES DE PROXIMITE AUX BESOINS DE SANTE

L'ARS qui a prévu d'adopter à sa Conférence du 7 Février prochain son plan soutenu par le Préfet de Région (donc le gouvernement) doit revoir sa copie, après le vote du Conseil Régional !

Exigeons dans chaque localité des moyens pour garantir la prévention des risques, pour soigner les habitants à égalité quelque soient leurs ressources et lieux de résidence. **Exigeons** des moyens pour l'Hôpital Public, que soit mis fin à la concurrence entre les établissements et services. **Exigeons** l'arrêt de la limitation des formations des médecins par le numérus clausus accompagné de moyens pour l'université et pour les jeunes issus des milieux modestes afin qu'ils et elles puissent accéder aux études de médecine.

Exigeons par l'action collective (pétitions, motions, arrêts de travail, grèves, rassemblements et manifestations) que la Sécurité Sociale couvre à 100% les dépenses de santé de tous les assurés sociaux et ayants droit et permette aux mutuelles de se centrer sur la prévention des risques et la gestion des œuvres sociales (cabinets dentaires optiques, pharmacies mutualistes...). **Exigeons** l'arrêt des exonérations de cotisations sociales aux entreprises qui portent atteinte aux recettes de la Sécurité Sociale.

ENSEMBLE LE 7 FEVRIER 2012, INTERPELLONS LES MEMBRES DE LA CONFERENCE DE L'ARS REUNIS, SALLE DE LA PASSERELLE A FLEURY LES AUBRAIS à 10 H 30, POUR FAIRE ENTENDRE NOS EXIGENCES REVENDICATIVES.

Le 30 Janvier 2012